



## MAISON DE RETRAITE MEDICALISEE (ex NICE RESIDENCIA)

## PERSONNELS EN GREVE POUR LEURS DROITS ET CEUX DES RESIDENTS! LUNDI 29 AVRIL 2013 à partir de 7h

Nous, les personnels, réunis en assemblée générale le 18 avril 2013 avons décidé à l'unanimité un mouvement de grève à partir de lundi 29 Avril à 7 H.

Nous ne pouvons accepter que des salariés soient sanctionnés durement pour faire des exemples et essayer d'éteindre la détermination que nous avons à défendre nos conditions de travail, le respect de nos droits et de ceux des résidents.

Ces sanctions font en effet suite à un mouvement de grève au mois de décembre 2012 décidé après des années de discussions au sein des instances représentatives du personnel qui n'ont jamais abouti. Aujourd'hui nos problèmes persistent et s'aggravent, c'est pourquoi nous décidons à continuer l'action :

- ⇒ POUR REFUSER LE LICENCIEMENT DE NOTRE COLLEGUE AUDREY FIORE
- ⇒ POUR NE PAS ACCEPTER LA SANCTION DE NOTRE COLLEGUE SYLVANA GARNERO
- **⇒ POUR DIRE PAS DE SALARIES SACRIFIES**
- ⇒ POUR DIRE A LA DIRECTION QUE NOUS SOMMES SOLIDAIRES ET QUE NOUS LE RESTERONS
- ⇒ POUR CONTINUER A REVENDIQUER L'AMELIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
- ⇒ POUR DEFENDRE UNE QUALITE D'ACCUEIL POUR LES RESIDENTS

Un faux geste d'humanité est fait de la part du PDG du groupe envers Audrey FIORE : il la met dehors après quatre ans de service à la maison de retraite et lui propose un emploi dans une autre activité de son groupe.

Le PDG du groupe aurait il des remords? On aurait pu le penser! Mais non, l'emploi qu'elle devrait accepter la condamne demain à tendre la main pour demander l'aumône :

- ✓ Contrat à durée indéterminée pour une durée de travail variant de10 à 50 heures par mois
- ✓ Un mois à l'essai
- ✓ Pas de reprise d'ancienneté
- ✓ Un salaire horaire à 9,43€ brut

C'est inacceptable!

TOUS ENSEMBLE SOLIDARITE AVEC NOS COLLEGUES

CONTRE LA DISCRIMINATION SYNDICALE

POUR LA DIGNITE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ACCUEIL